

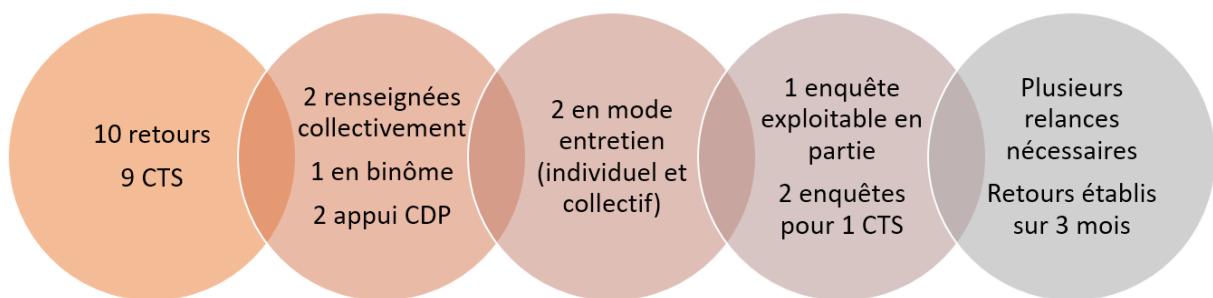
Rappel de la commande

Dans le cadre d'échanges en Conseil d'administration (3/10/2023), les membres ont pu s'accorder sur la nécessité d'avoir une « photo » des relations que chaque CTS entretien avec sa délégation départementale ARS. Il a été judicieux d'élargir la question à l'environnement général (ARS, CRSA, Commissions spécialisées, Groupes de travail, Association) pour notamment évaluer les besoins en termes d'appui, déterminer les points forts, les marges de progression, un plan et un budget 2024.

- ➔ L'objectif général a donc été d'avoir une photo primaire des modalités relationnelles des CTS avec leur environnement incluant leur besoin d'appui vis-à-vis de l'association.
- ➔ Le questionnaire a été diffusé auprès des Président.e.s des CTS (après un examen de faisabilité et un ajustement) en novembre 2023 pour un retour en décembre afin d'en faire le traitement.
- ➔ L'enquête a été diffusée sous format Word et Pdf afin de laisser de la latitude au Président.e.s pour pouvoir l'administrer à leur convenance.
- ➔ Elle était séquencée en 5 parties : 1|Profil du/des répondants, 2|Relations avec la DD ARS & 3|Organisation du travail de collaboration avec elle, 4|Groupes de travail du CTS et relations avec la CRSA, 5|Projets du CTS et attendus au niveau de l'association

Résultats

- Quantitatif¹ & qualitatif



- **Partie I : Information sur le(s) répondant(s)²**

L'ensemble des répondants étaient membres de leur CTS sous la mandature précédente

- 4 étaient Président.e.s sous la mandature précédente
- 5 effectu.e.s leur 1^{er} mandat de Président en ayant été élu.e.s au sein de leur CTS
- Seul.e.s 2 répondants mentionnent faire partie d'une autre instance de démocratie en santé : leur CDCA de territoire (2 réponses erronées)
- 5 répondants ne font pas partie d'une autre instance de DS.

¹ Il s'agit ici du nombre d'enquêtes retournées

² Il s'agit ici des éléments renseignés dans le cadre de la partie 1 du questionnaire : information sur les répondants

Partie II : Nos relations avec notre DD-ARS

- Les ressources et la gestion des difficultés

Les répondants mentionnent avoir 1 interlocuteur au niveau de l'agence (4/10), entre 1 à 3 interlocuteurs (4/10), plus de 3 interlocuteurs (2/10). Les niveaux de responsabilité de ces derniers étant de type modéré (type charge de mission – 6/10) et/ou fort (direction – 5/10).

Il y a rarement de difficultés rencontrées (6/10) et pour les résoudre un échange direct avec la DD de l'ARS a lieu (7/10). Le rappel au règlement intérieur n'est jamais cité. Il est tout de même mentionné (1/10) un turn over des contacts fragilisant les relations.

- Qualification des relations et principaux points majeurs de satisfaction et d'insatisfaction (et pistes de solution).

Les relations avec les interlocuteurs sont jugées comme étant positives (94%)

Plutôt compliqué – compliqué – simple - **plutôt simple**

Plutôt mauvaise – mauvaise – bonne – **plutôt bonne**

Plutôt distante – distante – cordiale – plutôt cordiale

Plutôt contraignante – contraignante – **collaborative** – *Plutôt collaborative*

Plutôt insatisfaisante – insatisfaisante – satisfaisante – **plutôt satisfaisante**

Points majeurs d'insatisfaction

- Dépendance logistique forte
- Manque d'anticipation
- Processus d'information descendant
- Manque d'échanges
- Manque d'assiduité des membres
- Manque de liens entre CTS

Points majeurs de satisfaction

- L'accessibilité et l'écoute des interlocuteurs, des relations interpersonnelles fortes
- Des points réguliers et informels qui permettent de maintenir la confiance
- Une présence continue

Pistes de solutions

- Meilleure anticipation des sujets/délais réglementaires
- Traiter les sujets plus en lien avec le territoire
- Mise en place d'un CTS régional
- Echange d'information entre CTS
- Accorder plus de temps/moyens aux CTS
- Organiser des solutions de remplacements
- Loi Valletoux

- Que l'association vienne s'inscrire en subsidiarité
- Maintenir les échanges et les relations
- Que le niveau régional veille à assurer la disponibilité locale des acteurs
- Développer des moyens humains et financiers

Partie III : Organisation du travail en collaboration avec la DD-ARS

En ce qui concerne l'organisation des Bureaux CTS	Le CTS	La DD ARS	Les 2 ³
Qui propose l'ordre du jour ?	6		4
Qui trouve le lieu et organise ?	1	6	2
Qui anime la réunion ?	7		3
Qui réalise le compte rendu ?	3	6	1
Qui le valide ?	8		2
Qui le diffuse ?	1	7	1
...Organisation des assemblées plénières	Le CTS	La DD ARS	Les 2
Qui propose l'ordre du jour ?	3		7
Qui trouve le lieu et organise ?	1	7	2
Qui anime la réunion ?	5	1	4
Qui réalise le compte rendu ?		9	
Qui le valide ?	6	1	2
Qui le diffuse ?		9	
...Organisation des autres instances	Le CTS	La DD ARS	Les 2
Qui propose l'ordre du jour ?	3		5
Qui trouve le lieu et organise ?	1	5	2
Qui anime la réunion ?	7		
Qui réalise le compte rendu ?	3	5	
Qui le valide ?	8		
Qui le diffuse ?	1	7	

Partie IV : Groupes de travail & liens CRSA

Cinq CTS traitent de thématiques en groupe de travail

Groupes de travail	CTS	ARS	Les 2
Qui propose l'ordre du jour ?	3	1	2
Qui trouve le lieu et organise ?	1	2	2
Qui anime la réunion ?	3	1	2
Qui réalise le compte rendu ?	1	4	
Qui le valide ?	4	1	
Qui le diffuse ?	1	4	

Le manque de temps, de moyen, ou le nombre de réunions trop important sont des raisons évoquées expliquant l'inexistence de groupes de travail



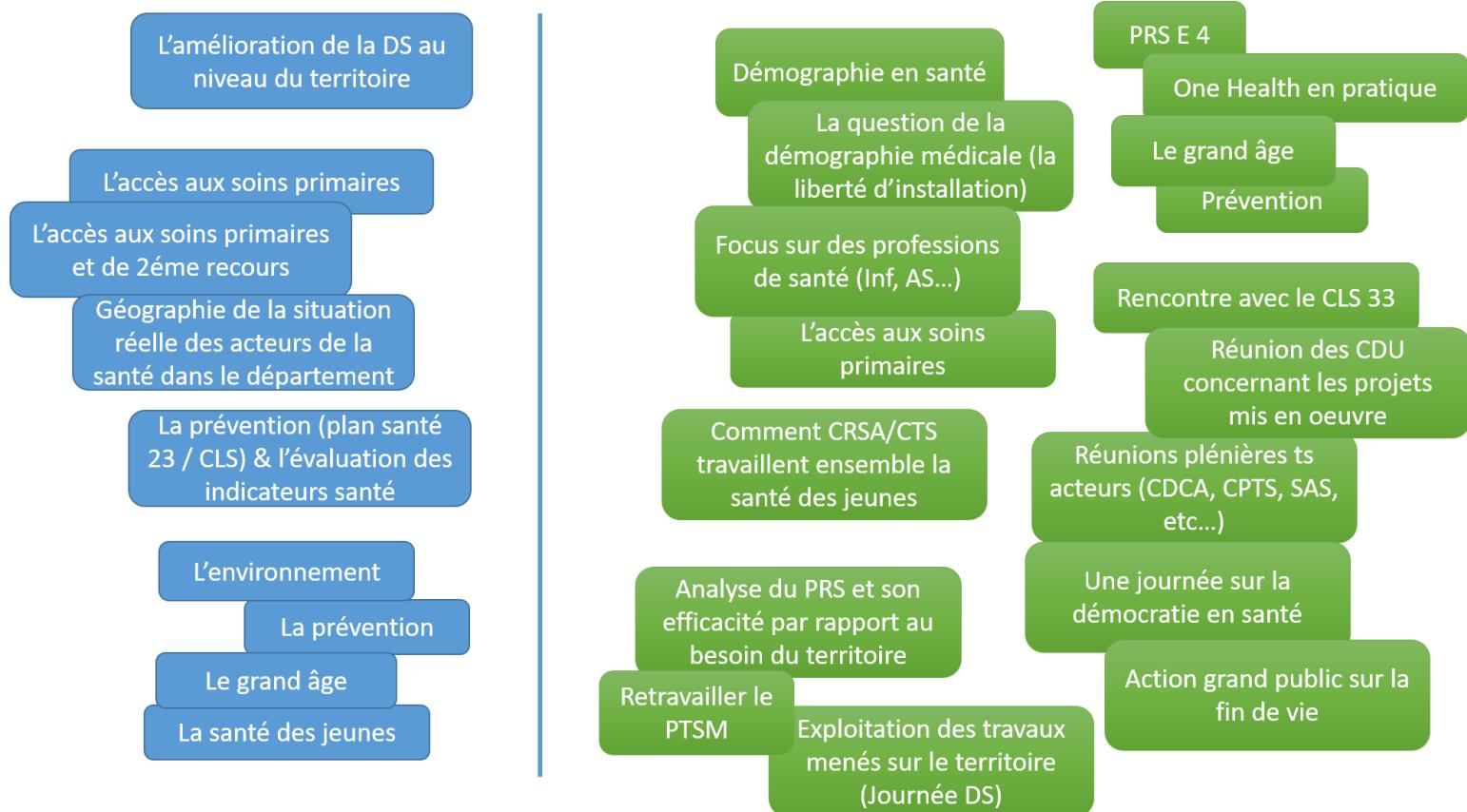
CTS & participation à la CRSA :

- Assemblées plénières (8/10) et à la commission permanente (8/10)
- Commission spécialisée (CSOS 1/10; CSP 2/10; CSPAMS 3/10; CSDUSS 1/10)
- Groupe de travail « Fins de vie » (6/10)

³ Dans le sens élaboration en commun

Partie V : Les projets des CTS et les attendus au niveau de l'association d'appui

Dans la partie IV, les répondants devaient se positionner sur les 3 thématiques qu'ils souhaiteraient traiter (partie gauche du tableau) et sur la partie V sur les sujets phares qu'ils souhaiteraient développer pour 2024 (partie droite du tableau suivant).



Les CTS déclarent (7/10) que leurs besoins vis-à-vis de l'association seraient avant tout :

- Des ressources humaine & financière (5/10)
- Des ressources financières : pour pouvoir mettre en œuvre (1/10)

Pour affiner leurs idées, ils expriment (3/10) un besoin d'appui méthodologique sous les formes suivantes :

- Ressources humaines (Chef de projet et chargé de communication),
- Production de documentation – communication – production de CR,
- Apports d'informations et de conseils,
- Mise en relation des CTS/CRSA ayant traités un sujet pour une mise en commun.